

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 23 juin 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 23 juin 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 juin 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin remercie Eugène André pour sa lettre de la veille sur les prix de revient, qui n'aborde cependant pas la question de son logement au Familistère. Godin désire savoir si André veut habiter dans l'aile gauche ou dans le pavillon central : il pourrait récupérer son ancien logement dans l'aile gauche avec deux pièces en plus ou occuper l'ancien logement de Quaintenne [dans le pavillon central]. Godin a demandé à son fils Émile de suspendre les locations pour pouvoir faire les mutations permettant de libérer le logement qu'il voudra occuper. Godin demande à André de s'entendre avec son fils Émile à ce sujet.

NotesLieu de destination : d'après la lettre de Godin à Eugène André du 16 juin 1874.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Famillière, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation2 p. (179r, 180v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 13 Juin 76

Cher Monsieur André,

Je reçois votre lettre d'hier
et vous remercie de son contenu,
au sujet des prix de revient.
Mais cette lettre laisse subsister
une obscurité au sujet de votre
logement qu'il faut faire
disparaître. Car si vous voulez
un logement au Ministère
il faut savoir ce que vous
voulez y avoir afin de le
préparer, autrement nous
risquerions d'attendre bien
longtemps. Je désire d'abord
savoir si vous désirez habiter
l'aile gauche ou la partie
centrale, si vous ai dit qu
dans l'aile gauche on pourra

vous rendre votre ancien logement
avec deux pièces en plus.
Je vous ai parlé aussi du
logement de St. Eustache, mais
vous ne m'avez rien dit
des motifs qui vous feraient
ne pas accepter l'un ou
l'autre de ces logements. Et il
est nécessaire de savoir ce qui
est à votre convenance pour
prendre les dispositions
propres à vous l'accorder.

Donnez-moi donc votre
avis définitif sur ces ques-
tions.

J'ai demandé à Lucile de
suspendre les locations afin
de faire les mutations néces-
saires pour vous laisser
libre le logement que vous

choisirez, examinez
avec moi si il y a lieu de
faire.

Je vous salue bien
sincèrement

De V. G.

180
M. de ...
Paris le 25 Mars 1774
Monsieur de ...
J'ai l'honneur de vous
remercier de la bonté
de votre lettre du 20
dernier, & de vous
prier de m'excuser
si je ne vous en
ai point encore
répondu. Je suis
très sensible à
l'attention que
vous m'avez
eu de me
faire part de
votre opinion
sur le projet
de l'Assemblée
Nationale, & de
me faire part
de vos réflexions
à ce sujet. Je
suis persuadé
que vous avez
raison, & que
l'Assemblée
Nationale ne
peut que
faire le bien
de la Nation.
Je vous prie
de m'écrire
de temps en
temps, & de
me faire part
de tout ce que
vous apprendrez
de la marche
de l'Assemblée.
Je suis, Monsieur,
avec toute
l'estime & le
respect que
je vous ai
pour un
Citoyen & un
Général, votre
très humble
serviteur,
M. de ...